

Séance extraordinaire du 24 mars 2014

À cette séance extraordinaire tenue le vingtième quatrième jour du mois de mars de l'an deux mille quatorze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Gaétan Parent
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Renonciation à l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

3418-03-14

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation à la renonciation de l'avis de convocation.

Projet pour l'implantation d'un Skate Park

CONSIDÉRANT la réalisation du projet pour l'implantation d'un Skate Park;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

3419-03-14

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la réalisation du projet de Skate Park et autorise la signature du protocole d'entente.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Monsieur Clément Marcoux et Madame Nicole Thibodeau, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents se rapportant à ce dossier.

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 11 :00 hres.

Clément Marcoux, maire,

Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier